

d'essai constituent un aspect de la coopération actuelle entre le Canada et un certain nombre de pays, coopération visant à trouver des moyens d'élaborer des régimes de vérification.

Le Canada a aussi été l'hôte de diverses réunions d'experts internationaux sur la vérification. En octobre 1990, le septième Symposium annuel sur la vérification, tenu à Ottawa, était l'une des premières réunions jamais consacrées aux questions pratiques touchant la mise en oeuvre des procédures prévues dans le Traité sur les FCE. En mars 1991, les participants au huitième Symposium, intitulé « Vers Helsinki 1991 : le contrôle des armements en Europe et le processus de vérification », ont adopté une perspective à long terme en ce qui concerne le suivi des pourparlers sur la limitation des armements en Europe. En septembre 1990, le Canada a organisé une réunion d'une équipe du Groupe consultatif industriel de l'OTAN, composée de quelque soixante représentants de l'industrie venant de dix pays. Le rapport de cette équipe sera l'un des plus détaillés et des plus complets qui soient sur la vérification des accords de limitation des armes conventionnelles.

Aux Nations Unies, le Canada a continué à jouer un rôle actif en ce qui concerne l'étude des questions de désarmement. En effet, c'est un diplomate canadien qui a présidé le Groupe d'experts chargé d'étudier le rôle de l'ONU en matière de vérification. Le rapport du Groupe a été soumis à la 45<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU). La délégation canadienne a dirigé la rédaction d'une résolution qui a été adoptée ultérieurement et qui demandait au Secrétaire général de mettre en oeuvre les recommandations du rapport. Le Canada a co-parrainé d'autres résolutions importantes sur le désarmement, notamment sur les

armes chimiques, les essais nucléaires et la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

L'ambassadrice du Canada au désarmement, M<sup>me</sup> Peggy Mason, a conduit la délégation canadienne à la Première Commission de l'AGNU, qui se consacre au désarmement, et à d'autres réunions organisées sur la question, sous l'égide de l'ONU. M<sup>me</sup> Mason a également dirigé la délégation du Canada à la Quatrième Conférence d'examen en ce qui concerne le Traité de non-prolifération, qui s'est tenue à Genève du 20 août au 14 septembre 1990.

Conformément à son mandat, qui consiste à promouvoir le dialogue entre le gouvernement et le public sur les questions de limitation des armements et de désarmement et à s'assurer que l'opinion de la population est prise en compte dans l'élaboration des politiques, l'ambassadrice a participé à un certain nombre de conférences et tenu des réunions avec les représentants de plusieurs organismes non gouvernementaux dans l'ensemble du pays. En effet, M<sup>me</sup> Mason a présidé quatre réunions régionales (à Halifax, Saskatoon, Vancouver et Montréal) du Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements, réunions qui concernaient les possibilités d'action du Canada dans ces domaines. Le 9 avril 1990, à Ottawa, elle a également dirigé une table ronde sur la politique canadienne en matière de sécurité.

Le Fonds pour le désarmement du Ministère a distribué 158 799 \$ en subventions et contributions à des groupes et à des particuliers chargés de promouvoir un débat équilibré sur la limitation des armements et le désarmement. Le Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement a reçu une subvention de 100 000 \$ pour poursuivre ses recherches dans le domaine.

---

## LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE (CSCE)

La CSCE, l'OTAN et la Communauté européenne (CE) sont les trois piliers de la politique canadienne en Europe; le Canada conjugue ses efforts au sein de ces organismes pour renforcer les relations bilatérales. La CSCE joue un rôle essentiel pour consolider la démocratie et promouvoir la sécurité et la coopération en Europe. C'est une instance à la fois transatlantique et paneuropéenne, qui s'intéresse à la sécurité militaire, à la coopération économique et environnementale, et aux droits de la personne.

L'année passée, le Canada a intensifié sa participation à la CSCE en raison des changements spectaculaires survenus en Europe. L'organisation a créé de nouvelles structures et institutions pour élargir le débat politique dans une Europe plus unie.

En mars et avril 1990, le Canada a joué un rôle de premier plan à la Conférence de Bonn sur la coopération économique en Europe, conférence où, pour la première fois, les pays membres de la CSCE se sont engagés à respecter les principes de l'économie